

RÉUNION DU 27 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Preuseville sous la Présidence de Monsieur Hervé VASSARD, Maire.

Etaient présents : Monsieur Hervé VASSARD, Maire, Mesdames Daniella LEMAIRE et Patricia GLACHANT, Adjointes au Maire
Mesdames Mélanie CAILLY, Katia SAGNIER et Corinne TAILLEUR
Messieurs Anthony DUCHEMIN, Benoît DUMINIL, Bertrand LANDAIS et Cédric NENOT,

Secrétaire de séance : Madame Daniella LEMAIRE,

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

018.2024 DON MONSIEUR DOMINIQUE NENOT

Le don de cent euros de Monsieur Dominique NENOT pour le prêt de la salle des fêtes est validé, le conseil municipal lui adresse ses sincères remerciements.

019.2024 FUSION DES SYNDICATS D'EAU

Vu l'article L 5212-27 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2024 portant fixation du projet de périmètre relatif à la fusion du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la Région de Saint-Léger-Aux-Bois, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la Vallée de l'Yères, du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement des Sources de l'Yères, du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la région de Vieux-Rouen-Sur-Bresle, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Nesle-Pierrecourt et du Syndicat intersyndical Entre Bresle et Yères ;

Vu le projet de statuts du futur syndicat dénommé Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement Entre Bresle et Yères ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- émet un avis favorable au projet de périmètre relatif à la fusion du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la Région de Saint-Léger-Aux-Bois, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la Vallée de l'Yères, du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement des Sources de l'Yères, du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la région de Vieux-Rouen-Sur-Bresle, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Nesle-Pierrecourt et du Syndicat intersyndical Entre Bresle et Yères ;

- émet un avis favorable au projet de statuts du futur syndicat dénommé Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement Entre Bresle et Yères ;

- désigne Madame Daniella LEMAIRE et Monsieur Bertrand LANDAIS en qualité de Délégués titulaires au SMAEPA ENTRE BRESLE ET YERES à compter du 1^{er} Janvier 2025.

020.2024 FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 0.23 € par habitant pour le fonds d'aide aux jeunes, soit la somme de 37.49 € (163 habitants).

021.2024 DÉFIBRILLATEUR

Monsieur le Maire s'interroge sur l'intérêt d'installer un défibrillateur à Hesmy, cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Madame Patricia GLACHANT propose qu'une formation « premiers secours » soit proposée aux habitants, la précédente a eu lieu en janvier 2011.

022.2024 DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DE BUDGET

Dépenses investissement	
Article (chapitre)	Montant
204182	+ 13 100 €
2131	-13 100 €

023.2024 BON D'ACHAT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'offrir un bon d'achat de 150 € à la famille CHAILLOU/GRILLET pour des livres chez SAJOU.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame Patricia GLACHANT souhaiterait que la création d'une voie douce soit chiffrée pour le bas de Preuseville. Elle propose que les trottoirs entre la Mairie et la mare soient enherbés.

Monsieur Bertrand LANDAIS s'occupera de l'achat des fleurs pour les entrées du village en automne.

Madame Patricia GLACHANT présente un diaporama sur l'évolution de l'état des routes entre 2021 et 2024 :

- Impasse de Puchervin : nombreuses dégradations, nids-de-poule, cuvettes,
- Chemin rural n° 28 : bon état,
- Rue verte : érosion sur les bordures, fissures, nécessité de recréer des saignées ?
- Bois brûlé : une quarantaine de trous,
- Route du Cabalet : fissures, trous en formation (route refaite en 2014),
- Voie communale n° 5 (entre le Cabalet et Hesmy) et l'impasse de la Chapelle : routes particulièrement dégradées, des travaux sont à prévoir,
- Voie communale n° 2 : trous sur le haut,
- La cavée (entre Hesmy et Puisenval) : la première partie est en très bon état, la seconde est endommagée,
- Route de la Leuqueue à Hesmy : dégradations sur les côtés, l'eau ne s'évacue plus,
- Rue de l'église : fissures mais reste en bon état,
- Chemin rural du cimetière vers la mare : une partie est à l'abandon,
- Route de Coqueréaumont : fissures, courbe dangereuse,
- Route des containers : la plus dégradée, Monsieur Hervé VASSARD indique qu'elle est très peu utilisée.

Monsieur le Maire souhaite que la décision soit prise ultérieurement.

Monsieur Hervé VASSARD annonce au conseil Municipal qu'il veut démissionner de sa fonction de Maire pour des raisons professionnelles et familiales, il restera conseiller municipal.

Une élection partielle devra avoir lieu pour élire un conseiller municipal supplémentaire (pour remplacer Monsieur Baptiste DELEAU suite à sa démission).

À l'issue de cette élection, le conseil municipal votera pour nommer le Maire et ses adjoints.

La séance est levée à 21 h 45